



RAPPORT D'ACTIVITES

2015

Editeur responsable : Frédéric JADIN
Rédaction : Les responsables de service
Mise en page : le Secrétariat général
www.tubize-cpas.be

© 2016 Tous droits réservés

**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
DE
TUBIZE**



1480 TUBIZE
Rue des Frères Taymans 32

Nous voudrions remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à la concrétisation de ce document.



Sommaire

INTRODUCTION	6
I. LE FONCTIONNEMENT ET LES AMELIORATIONS DES DIFFERENTS SERVICES DU CPAS	7
A. Des méthodes de travail réfléchies et judicieuses en quelques mots!.....	7
B. Une réelle motivation !	7
C. Constat financier encourageant !.....	7
D. A la pointe des nouvelles réformes...Notre Commune et notre CPAS !	8
II. LE SERVICE SOCIAL GENERAL.....	8
A. Le revenu d'intégration sociale (RIS).....	9
1. Evolution du nombre de dossiers RIS.....	9
2. Evolution du nombre de dossiers AERIS :	9
B. Les aides sociales/financières	10
C. Les sanctions et les exclusions chômage.....	10
Le pôle personnes âgées.	12
1. Entrée et gestion des dossiers maison de repos	12
2. Aide aux personnes vivant au domicile : un des objectifs principaux du service	12
3. TAXI STOP	13
Le service insertion socioprofessionnelle.....	13
L'Entreprise de Formation par le Travail « Parfums du Monde »,.....	16
Le service logement.....	16
1. Objectifs et actions du service logement.....	17
2. Données chiffrées	17
3. Collaboration.....	18
Les initiatives locales d'accueil	19
Les projets 2016	20
A. Au sein du service insertion socio-professionnelle	20



B.	Au sein du service logements.....	20
1.	En ce qui concerne le fonctionnement du service.....	21
2.	En ce qui concerne le « parc immobilier »	21
III.	LA MAISON DE REPOS	22
A.	Quelques chiffres :	22
B.	La capacité d'accueil :	22
C.	Liste d'attente :	23
1.	Répartition des résidents selon leur degré d'autonomie au 24/09/2015.....	23
D.	Le personnel employé.....	23
	Situation du personnel au 24/09/2015 en Equivalent Temps Plein.....	23
	Les formations.....	25
	Le service offert.....	25
A.	Philosophie de travail	25
B.	Les spécialisations	25
1.	« Recherche sur la transmission des infections en milieux hospitaliers »	26
2.	« Etude nationale concernant le portage de bactéries résistantes aux antibiotiques en MRS ».....	26
3.	La charte « qualité-nutrition ».....	26
	Les animations.....	26
	Les projets.....	27
A.	Projet « internet »	27
B.	L'embellissement des abords	28
C.	Placement d'une cuisine équipée au patio.....	28
D.	Placement d'un air conditionné	28
IV.	L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	29
	La Crèches des Pitchounets	29
A.	Répartition des enfants par catégorie de tarif	29
	La Crèches des Ptits Betchau's	30
A.	Répartition des enfants par catégorie de tarif	30
B.	Le personnel.....	31



C.	Le Règlement d'Ordre Intérieur.....	32
D.	Le Projet d'accueil.....	32
E.	Les infrastructures.....	32
Le Service des Accueillantes d'Enfants Conventionnées (SAEC).....		32
A.	Quelques chiffres :	33
B.	Réservations	33
C.	Recrutement.....	34
D.	Formation	34
E.	Divers	34
CONCLUSION		35



INTRODUCTION

2015 fut pour tous les CPAS une année morose durant laquelle il a fallu faire face à de nombreux défis.

Le CPAS de Tubize a fait tout ce qui était en son pouvoir pour aider les personnes les plus précarisées de la Commune.

Dans ce rapport d'activités, nous voulons prendre le temps de montrer l'efficacité et la polyvalence des services de notre CPAS. Le fonctionnement des services est bien plus qu'une opération financière, il est bel et bien le rempart avant l'exclusion, le moteur de secondes chances.

Donner à des personnes des chances de remettre leur vie sur les rails, des chances de casser la spirale de l'exclusion et de la pauvreté, des chances d'être soigné plus longtemps au domicile, d'être accueilli dans un établissement chaleureux, que l'on soit jeune ou âgé, d'éduquer ses enfants dans une atmosphère saine, des chances d'être plus fort(e) dans la vie grâce à un atelier collectif ou à une formation, tels sont les défis de chaque jour de notre CPAS.

Dans ce rapport d'activités, vous découvrirez l'ensemble des tâches réalisées par les différents services au cours de l'année écoulée. Ce sera l'occasion de faire un tour d'horizon de nos prestations et de nos ressources en présentant également quelques projets pour 2016.



I. LE FONCTIONNEMENT ET LES AMELIORATIONS DES DIFFERENTS SERVICES DU CPAS

A. Des méthodes de travail réfléchies et judicieuses en quelques mots!

Le CPAS s'atèle à répondre aux problèmes rencontrés par les habitants plus fragilisés tout en restant vigilant sur les moyens dont il dispose.

Inutile de vous rappeler que les conseillers de l'Action Sociale présents lors des Comités Spéciaux du Service Social (CSSS) approfondissent les demandes d'aide sociale de manière à trouver l'aide la plus adaptée aux besoins du bénéficiaire tout en veillant à la gestion des dépenses en bon père de famille. En effet, en allant rechercher de manière systématique dans les fonds octroyés, le CSSS évite des dépenses inutiles sur fonds propre. Cette manière d'agir permet de réaliser de grandes économies.

En 2015, le CPAS a fait le choix de renforcer certains services dans la poursuite des objectifs, réalisations et choix de 2014.

Le CPAS a créé un « pôle des personnes âgées » adapté aux besoins plus spécifiques de nos aînés. Il a renforcé le service logement et le service des accueillantes d'enfants conventionnés.

Notre CPAS privilégie le travail en réseau. Pour ce faire, il travaille chaque jour à améliorer la communication entre les bénéficiaires et les partenaires (notamment via un annuaire social pratique destinés aux professionnels) mais aussi la communication interne des services dans une perspective de transversalité.

B. Une réelle motivation !

La motivation des services, non seulement, reste intacte mais nous ressentons aussi un enthousiasme et un dynamisme de la part des membres du personnel. De nombreux projets sont nés et naissent encore de la créativité des agents ou grâce à leur grande implication.

Le Conseil, de son côté, affiche toujours une grande motivation. Chacun des conseillers apportent son lot d'expériences, de connaissances. L'écoute et la communication positive permettent à chacun de s'exprimer dans les domaines où il excelle. Cette ouverture d'esprit et cette communication positive aident à établir un débat de fond propice à l'élaboration d'idées novatrices constructives.

C. Constat financier encourageant !

De manière chiffrée aussi nous pouvons constater que le compte 2014 a pu enregistrer un boni. Pour rappel, avant 2013, le CPAS n'avait plus acté de boni depuis de nombreuses années. La modification budgétaire 2 du budget 2015 a eu lieu sans intervention complémentaire de la Commune et ce malgré l'augmentation des dépenses à laquelle le CPAS a du faire face.

Un fonds de réserve ordinaire a été constitué ; ce qui ouvre des perspectives intéressantes en termes de projets et d'orientation, même si la prudence reste de mise,



D. A la pointe des nouvelles réformes...Notre Commune et notre CPAS !

La Commune et le CPAS de Tubize ont tout deux remis une lettre de mission auprès de leur Directeur général respectif.

Le CPAS de Tubize a adhéré à réforme des grades légaux de manière naturelle, logique et dynamique. La lettre de mission rédigée par le Bureau Permanent a été donnée en juin 2014 à la Directrice générale. De cette lettre a été établi un contrat d'objectifs.

Nous sommes heureux de constater que nombreux objectifs ont été réalisés ou sont en cours.

Par un dialogue permanent, nous avons pu établir des objectifs opérationnels ciblés sur base d'une analyse complète du fonctionnement des services et des moyens réels dont dispose notre Centre. Un bilan des services et des divers projets se fait régulièrement via le Bureau Permanent.

II. LE SERVICE SOCIAL GENERAL



Comme indiqué dans l'introduction, le nombre de personnes qui a franchi la porte du CPAS est en constante augmentation.

Nous faisons face à des demandes d'aide sociale de plus en plus nombreuses.

Jusqu'au 30/09/2015, 4364 personnes se sont présentées chez les assistants sociaux du service social général. Cela représente plus de 24 personnes ou familles qui sont reçues chaque jour en moyenne.

Par rapport à 2013, la fréquentation du service social est en augmentation de l'ordre de 40 %.

ANNEE	MOYENNE FREQUENTATION MENSUELLE
2013	346 personnes / mois
2014	434 personnes / mois
2015	485 personnes / mois

Ces chiffres ne tiennent pas compte des permanences ILA/Service logement/ISP.

A ce travail lors des permanences et des rendez-vous, s'ajoutent les visites à domicile. Celles-ci sont systématiques lorsqu'il s'agit d'une demande de revenu d'intégration sociale ou d'aide équivalente au revenu d'intégration sociale (vérification des conditions d'octroi). Elles sont indispensables également lorsqu'il s'agit de situations sociales fragiles. La visite au domicile permet à l'assistant social de connaître l'environnement du demandeur et d'appréhender précisément le vécu de la personne.

1946 dossiers ont été présentés au comité spécial du service social en 2015 (chiffres arrêtés au 30/09/2015) ! Cela représente une moyenne de 54 dossiers sociaux par réunion auxquels s'ajoutent les demandes relatives au service logement, au service insertion socioprofessionnelle (suivi des étudiants trois fois par année).

C'est au mois de février 2015 que le comité a traité le plus grand nombre de demandes, à savoir 293 lors des quatre comités du mois. Cela représente une moyenne de 73 dossiers par semaine.

A. Le revenu d'intégration sociale (RIS)

Le revenu d'intégration sociale (RIS) est un revenu minimum destiné aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes, ne peuvent y prétendre ou ne sont pas en mesure de se les procurer soit par leurs moyens, soit par d'autres moyens.

1. Evolution du nombre de dossiers RIS

ANNEE	NOMBRE DE RIS 31/12
31/12/2012	185
31/12/2013	206
31/12/2014	198
30/09/2015	205 (chiffre provisoire)

2. Evolution du nombre de dossiers AERIS :



ANNEE	NOMBRE AERIS 31/12
31/12/2012	26
31/12/2013	20
31/12/2014	18
30/09/2015	12

B. Les aides sociales/financières

Le CPAS n'a pas pour unique mission d'octroyer le revenu d'intégration sociale. Les aides qui peuvent être octroyées sont multiples. Elles ont pour objectif de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.

De plus en plus de citoyens tubiziens éprouvent des difficultés à faire face aux dépenses de la vie courante. Les frais liés au logement et aux fournitures énergétiques grèvent les budgets. Les coûts liés aux soins de santé sont eux aussi de plus en plus importants.

Posons la loupe sur quelques types d'aides demandées/octroyées et refusées depuis le 01/01/2015 (chiffres arrêtés au 30/09/2015).

TYPE D'AIDE	OCTROI	REFUS	RETRAIT	NE PAS STATUER
Adresse de référence	14	35	9	1
Aide énergie mensuelle	56	21		
aide financière	87	61	5	51
Aide loyer	14	21		
Aide médicale urgente	12	8	6	
Aide urgente	42	5		
Attestation extrême urgence sociale	10	9		1
Avance sur prestations sociales	22	13	2	
Carte pharmaceutique	19	1	6	
Cotisations mutuelle	37	5		
Fonds socio-culturel	37	7		7
Fonds pauvreté enfantine	15	1		
Frais médicaux	42	15	12	
attestation garantie loc.	7	13		1
Droit de tirage SWDE	36	11		1

C. Les sanctions et les exclusions chômage



Nous rencontrons au service social un nombre sans cesse croissant de personnes qui font l'objet d'une sanction chômage. Ces personnes sollicitent le droit à l'intégration sociale sous forme d'un revenu d'intégration sociale durant la période de sanction.

A ces personnes s'ajoutent depuis le 1^{er} janvier, les personnes qui ne peuvent prouver une expérience professionnelle suffisante après trois ans.

Ces personnes perdent leur droit aux allocations d'insertion et se retrouvent au CPAS.

Cette politique de sanction et d'exclusion a bien sûr des conséquences humaines et sociales sur la population déjà précarisée.

A ces conséquences, s'ajoutent l'incidence sur notre Centre : incidence financière incidence sur la masse du travail au sein du service social, du service insertion socioprofessionnelle.

Notre CPAS, est victime des mesures mises en place pour contrôler, pour sanctionner et pour supprimer le droit aux allocations de chômage.

Ces mesures aboutissent souvent à l'exclusion des plus démunis.

Octroi RIS (au 30/09/2015)	Refus RIS (au 30/09/2015)
37	35



Le pôle personnes âgées.

Le pôle personnes âgées travaille sur plusieurs axes :

1. Entrée et gestion des dossiers maison de repos

Cela se concrétise par :

- Des contacts avec la personne âgée, la famille, l'administrateur de biens ou l'hôpital afin de préparer l'entrée en maison de retraite.
 - La mission de l'AS est de répondre aux questions, de fournir les renseignements utiles pour l'entrée en maison de retraite. Elle se charge également de soutenir psychologiquement les familles.
 - Il est à remarquer que la majorité des entrées en maison de retraite fait suite à une hospitalisation.
- Une enquête sociale et financière complète
 - analyse des revenus de la personne qui entre en maison de retraite (pension, biens immobiliers, comptes épargne, biens mobiliers)
 - enquête chez les débiteurs alimentaires : enquête actuellement limitée aux enfants.
- Un suivi pour paiement des factures mensuelles.
- Des contacts avec les administrateurs de biens
- Un suivi des dossiers problématiques.

En 2015, 47 dossiers « maisons de retraite » ont été instruits par le service.

2. Aide aux personnes vivant au domicile : un des objectifs principaux du service

Si la personne âgée le demande, le service mettra tout en œuvre pour lui permettre de rester chez elle.

Cela se concrétise par :

- Une aide administrative
- Une enquête sociale dans le cadre des demandes d'aides financières
- Une aide à la mise en place de services qui vont permettre le maintien de la personne âgée au domicile (service de transport, repas à domicile, aides familiales ...)
- Un contact avec les administrateurs pour les personnes sous administration de biens et qui sollicitent l'aide du CPAS.
-

L'objectif est ici de faire le point sur les différentes problématiques du demandeur et d'activer le réseau de la personne s'il existe.

Le CPAS oriente le demandeur vers les services suivants:

- Aide et soins à domicile (ASD)
- Centrale de services à domicile (CSD)
- Mutuelles : VAD BW – COSEDI
- ECCOSSAD
- Care for you



En 2015, 70 dossiers sociaux ont été instruits par le service.

3. TAXI STOP

Le but de ce service mis en place en milieu d'année 2015 est de transporter des personnes qui ont des revenus limités, des difficultés pour se déplacer et de cette manière leur permettre de sortir de leur isolement.

Pratiquement, les bénéficiaires de ce service font leur demande au service TAXISTOP. Un chauffeur bénévole va chercher l'utilisateur et assume le transport demandé. A la fin du parcours, l'utilisateur paye au chauffeur l'indemnité kilométrique nécessaire.

Le chauffeur utilise sa propre voiture et reçoit une indemnité kilométrique.

En 2015, 9 bénévoles ont participé au projet TAXI STOP.

En 2015, 25 bénéficiaires ont fait appel au service.

Le service insertion socioprofessionnelle

Le travail social a fortement évolué au cours des dernières années. L'insertion socioprofessionnelle est devenue une des principales missions des CPAS notamment par la loi du 26/02/2002 instituant le droit à l'intégration sociale. L'emploi reste le modèle idéal d'intégration. Le CPAS accompagne les personnes dans leur recherche d'emploi, en leur fournissant, entre autres, un travail adapté à leur situation et à leurs compétences.

La mise à l'emploi va apporter un bien-être, une plus-value sociale au bénéficiaire.

La mise à l'emploi ne peut cependant pas être l'objectif à atteindre pour nombre de bénéficiaires. Certaines personnes se trouvent dans un tel état d'exclusion qu'il est prématuré d'envisager une insertion professionnelle dans le court ou le moyen terme. Le manque de qualification, les problèmes de comportements, la nécessité de résoudre d'autres problématiques, le manque de motivation sont autant d'obstacles qu'il faudra surmonter avant d'envisager la mise à l'emploi.

C'est pour cela que notre service insertion met tout en œuvre pour permettre à chaque personne d'élaborer un projet qui l'aidera à avancer dans son processus d'intégration.

Pratiquement, l'insertion sociale se présente ainsi :

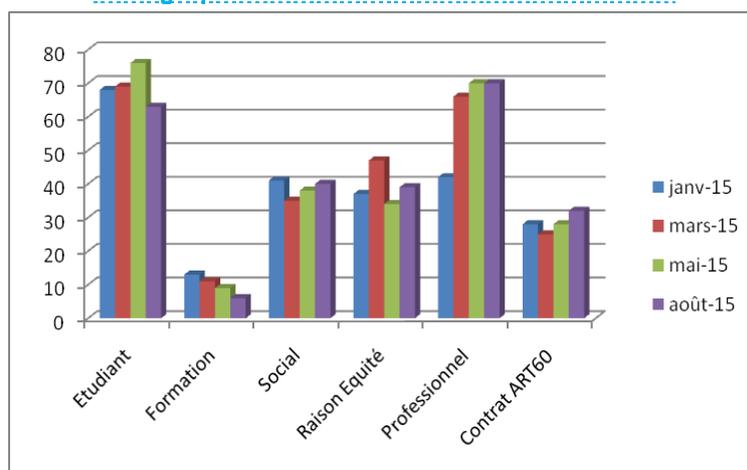
- Analyse de la situation de la personne + suivi adapté
- Recherche et orientation en fonction du projet
- Analyse des faisabilités du projet (formation, emploi, ...)
- Suivi des étudiants (aide tout au long du parcours scolaire)
- Création d'ateliers pour les personnes isolées



L'insertion professionnelle se présente ainsi :

- Analyse de la demande et de la faisabilité de leur projet professionnel
- Analyse des recherches effectuées sur le marché du travail.
- Décortiquer les offres d'emplois.
- Préparation de la mise à l'emploi des personnes prêtes à l'activité professionnelle.
- Suivi de personnes sous contrat ART. 60.

Cartographie du Service ISP : 01/2015 à 08/2015



<i>Type de suivi</i>	<i>01/2015</i>	<i>03/2015</i>	<i>05/2015</i>	<i>08/2015</i>
Etudiant	<i>68 personnes</i>	<i>69 personnes</i>	<i>76 personnes</i>	<i>63 personnes</i>
Formation	<i>13 personnes</i>	<i>11 personnes</i>	<i>9 personnes</i>	<i>6 personnes</i>
Social	<i>41 personnes</i>	<i>35 personnes</i>	<i>38 personnes</i>	<i>40 personnes</i>
Raison équité	<i>37 personnes</i>	<i>47 personnes</i>	<i>34 personnes</i>	<i>39 personnes</i>
Professionnel	<i>42 personnes</i>	<i>66 personnes</i>	<i>70 personnes</i>	<i>70 personnes</i>
Contrat ART. 60	<i>28 personnes</i>	<i>25 personnes</i>	<i>28 personnes</i>	<i>32 personnes</i>

Nombre d'étudiants / année scolaire

Année scolaire	Nombre d'étudiants suivis par le service ISP
2011-2012	71
2012-2013	70
2013-2014	80
2014-2015	82



Cartographie des articles 60 : depuis le 01/01/2015

Art. 60 au CPAS depuis le 01/01/2015

Service administratif	5
Techniciennes de surfaces	6
Service technique	3
Polyvalent(e)s MRS	9
Cuisine MRS	6
Soins MRS	1
Techniciennes de surfaces CRECHES	4
TOTAL	34

Art60 à la Commune

Brigade Propreté	4
Voierie	2
Jardinage	1
TOTAL	7

Art60 en EFT – SCRL – A.S.B.L

La Fol'Fouille	1
Notre Maison	1
Régie des Quartiers	1
SETIS	1
INITIA	1
CCT	2
RAPPEL	2
TOTAL	9

Nombre d'articles 60/an

Année	Nombre d'articles 60
2012	35
2013	39
2014	44
2015 (au 30/09/2015)	50



L'Entreprise de Formation par le Travail « Parfums du Monde ».

Nous constatons une continuité parfaite entre 2014 et 2015, et ce, sur tous les points :

Le nombre de stagiaires

De janvier 2015 à octobre 2015, nous avons accueilli 32 stagiaires (29 stagiaires en 2014)

Les résultats socioprofessionnels

Sur les 17 stagiaires sortis en juin 2015, 9 ont signé un contrat de travail et 4 ont repris une formation.

Le service traiteur

Le service traiteur se maintient. Les banquetts obtenus en 2014 sont renouvelés en 2015 (CPAS de Braine Le Château, PCS de Braine Le Château, écoles communales, pensionnés de Braine Le Château, pensionnés de Glabecq...)

Le job coaching

En 2015, nous avons, comme en 2014, confié le « job coaching » de nos stagiaires à l'équipe du FOREM de Tubize.

Les réunions

La coordinatrice continue à présenter son service une fois par mois au Bureau Permanent tout comme les formateurs et l'assistante sociale continuent à présenter l'évolution des stagiaires au Comité Spécial du Service Social mensuellement.

La coordinatrice et les deux formateurs se réunissent chaque lundi pour organiser la semaine.

La coordinatrice, l'assistante sociale et les deux formateurs se réunissent une fois par mois pour préparer le Comité Spécial du Service Social.

Toute l'équipe avec l'aide de la psychologue du CPAS, Catherine Franssen qui anime la réunion, se rencontre avec tous les stagiaires mensuellement. Cette nouvelle organisation apporte beaucoup en termes d'encadrement de l'équipe mais aussi à la cohésion du groupe.

Le service logement

Le service logement a été créé en 2009. Comme souhaité dans la note politique de 2014, celui-ci a été renforcé. Actuellement le service logement compte deux assistantes sociales à temps plein et deux éducatrices engagées à mi-temps.



1. Objectifs et actions du service logement

Les assistantes sociales effectuent quatre permanences par semaine durant lesquelles les personnes viennent pour tout type de problématique concernant leur logement (expulsion, problème d'insalubrité, non-paiement de loyer, inscription logement sociaux...).

Elles assurent la gestion administrative des entrées et des sorties des logements CPAS (réalisation des contrats de baux, ouverture et fermeture des contrats énergies, guidances budgétaires ...)

Les éducatrices du service logement effectuent un suivi personnalisé avec toutes les familles qui se trouvent dans les logements CPAS (transit et dépannage) notamment en faisant des visites régulières pour les personnes qui en ont le plus besoin. Elles font en collaboration avec le service technique les entrées et sorties locatives,

Elles apportent une aide concrète aux personnes qui s'installent dans le logement en recherchant des meubles en cas de besoin (les diriger vers des associations comme l'Entraide)

Actuellement, les éducatrices accompagnent 34 personnes qui se trouvent dans un des logements de transit et 28 personnes qui logent dans un logement de dépannage. Le nombre de personnes varie tout au long de l'année.

2. Données chiffrées

Actuellement le CPAS dispose de 9 logements de transit et 15 logements de dépannage.

Le logement de transit est un logement d'urgence pour 6 mois, renouvelable une fois sur accord du Comité. Le logement de dépannage est attribué pour une période d'un an renouvelable plusieurs fois sans limite dans le temps.

En 2015, le CPAS a mis fin à la location de 4 logements de dépannages qu'il louait car les loyers étaient devenus trop élevés. Cependant, le CPAS a conclu un nouveau contrat de bail avec un propriétaire privé, il s'agit d'un studio à loyer modeste. Malheureusement le nombre de logement du CPAS bien qu'en augmentation ne permet pas de répondre à la demande qui est en constante croissance.

Durant l'année 2015, 16 familles ont été accueillies dans les logements de transit du CPAS et 26 familles sont passées par les logements de dépannages.

Depuis le 01/01/2015, nous recensons 63 demandes de logement pour des personnes isolées, 6 demandes de logement pour des couples et 82 demandes pour des familles.

Une solution de logement (Logements sociaux, AIS, Logement CPAS, Privé) a été trouvée pour 38 demandes.

Les assistantes sociales du service logement reçoivent en moyenne 24 personnes par semaine lors des permanences. Elles reçoivent lors de rendez-vous les personnes qui travaillent ou suivent une formation ou qui sont accompagnées d'un tiers.



3. Collaboration

Une collaboration existe avec le service technique de Roman Païs. Celle-ci va être renforcée en 2016 (états des lieux et remise en ordre des logements de transit).

De même, le service logement travaille de manière étroite avec le service technique du CPAS (états des lieux, relevés compteur, petits travaux, aménagement des logements).

Un partenariat s'est créé entre le service logement du CPAS et le service logement de la commune. Cela se traduit par des réunions régulières entre les services afin d'envisager des solutions pour les situations problématiques (par exemple : arrêté d'inhabitabilité, recherche en urgence de logement ...); chacun des deux services gardant ses spécificités.

Comme cela existe au niveau de l'insertion, il est important que le relais existe entre le service social général et le service logement.

En effet, il est à noter que plusieurs familles accueillies dans un logement de transit font face à d'énormes difficultés sociales. Il est important, comme pour l'insertion socioprofessionnelle de considérer le bénéficiaire dans sa globalité.

C'est pourquoi le service travaille étroitement avec le service social général et le service insertion.

Depuis 2015, le CPAS de Tubize a signé une convention de collaboration avec l'ASBL « Les compagnons dépanneurs » pour l'aide aux déménagements.

De plus, une convention a été mise en place entre le CPAS et la régie de quartier, elle porte sur la remise en état des logements de transits.

⇒ Depuis la création du service logement et son développement, il faut constater une forte diminution du montant des aides sociales locatives. Le prix des loyers à Tubize devenant de plus en plus élevé, le service logement est sollicité de plus en plus souvent. Le service s'inscrit dans des projets de réflexion globale sur la problématique du logement.



Les initiatives locales d'accueil

A. Objectifs et actions

Une initiative locale d'accueil est un programme qui encadre les personnes en cours de procédure de demande d'asile.

Le demandeur est logé durant la période d'examen de sa demande d'asile. Il reçoit également l'aide matérielle et médico-pharmaceutique. Un suivi est également assuré au niveau de l'apprentissage du français, des formations professionnelles et de la scolarité des enfants.

Le rôle de l'assistante sociale et de l'éducatrice est aussi d'aider les personnes dans leur procédure (contact avec les avocats, avec Fedasil, avec le CGRA, avec le service d'interprétariat...).

B. Moyens

- Collaborateurs :

- Une assistante sociale mi-temps
- Une éducatrice mi-temps
- Collaboration avec le service technique du CPAS

- Partenariats et conventions :

- Femmes Prévoyantes Socialistes
- Ferme de la Grande Gense
- Lire et Ecrire ASBL
- Cadreci
- Mire
- ONE
- Fabrique de Soi
- Centre pluraliste familial
- Entr'aide ASBL
- BRIC EFT
- Guidance et Entraide Brainoises ASBL
- Actions sociales BW
- Ecoles de la communauté française et Les 2 Tilleuls
- Les Scouts de Tubize
- Setis, service d'interprétariat
- Forem
- Alpha
- AID
- Les médecins généralistes



- Les pharmaciens avec lesquels nous collaborons
- Madame Surkin et le service population de la ville de Tubize
- L'agent de quartier
- Les divers propriétaires des logements en location
- Monsieur Abraham Moureau, coordinateur régional Fedasil

C. Logements

Le CPAS dispose actuellement de 11 logements avec une capacité d'accueil de 24 personnes.

En raison des circonstances particulièrement exceptionnelles et de l'arrivée en grand nombre de réfugiés en Belgique, le service a dû faire et devra encore faire face à un « turn-over » important. Nous n'avons plus affaire, comme il y a encore quelques mois, à des candidats qui séjournent dans nos appartements pour une durée assez longue (étant, de ce fait, déjà intégrés et « sur les rails » au niveau scolaire ou formatif ...). Depuis juin 2015, en effet, il est rare qu'une semaine ne soit pas marquée par un départ ou une arrivée d'un nouveau candidat réfugié. Ceci occasionne évidemment un travail plus important et plus soutenu : les inscriptions à la commune, la recherche de formations, d'écoles pour les enfants, les vérifications médicales (tuberculose et autre), les ouvertures de comptes bancaires, états des lieux (entrée et sortie), les lectures (avec interprète) des états de lieux ... toutes ces démarches sont indispensables et prennent beaucoup de temps. Cependant, tout a été mis en place pour assurer aux personnes un accueil chaleureux et respectueux des besoins individuels.

Les projets 2016

A. Au sein du service insertion socio-professionnelle

- MIRE BW
 - Réflexion de collaboration (public fragilisé)
 - Interaction entre service
 - Participer aux séances de groupe (roue du changement – jeu de village - ...)
- ASBL article 27
 - Continuité du projet Signalétique Décalée
- Atelier culinaire – Prolongation du projet pour l'année 2016
- Atelier créa ... il était un petit pinceau – Prolongation du projet pour l'année 2016.
- Participation et collaboration au projet Potager de la MR.
- Collaboration avec le CCT Tubize - Vie Féminine : groupe de paroles pour femmes. (03/2016 à 05/2016)
- Collaboration avec le CCT Tubize – Valorisation des Tickets ARTICLE 27, organisation d'activités, ...

B. Au sein du service logements



1. En ce qui concerne le fonctionnement du service

Afin d'optimiser la qualité du service, il est envisager de mettre en place, tous les 2 mois une réunion par « bloc de logements ».

- Logements rue Ternard
- Logements rue ferrer
- Logements place du remblai
- Logements clos (peupliers, érables, marronniers)
- Logements rue G.Petit, rue de Bruxelles, rue des Frères Taymans, chaussée de Mons.

Ces réunions assurées par l'assistante sociale et l'éducatrice auront pour objectifs de :

- créer et renforcer les liens entre les locataires
- communiquer des infos et sensibiliser les familles aux surconsommations d'énergie par ex.
- partager des difficultés vécues
- mettre en place d'une entraide, solidarité entre les bénéficiaires

2. En ce qui concerne le « parc immobilier »

- ❖ Maison de Saintes : le CPAS a répondu à l'appel aux subsides du SPP. Nous bénéficierons d'un subside qui nous permettra de rénover la maison. Celle-ci pourra accueillir en cas de situation d'urgence une famille avec 2 enfants.
- ❖ Nouvelles locations : Le service logement recherche activement de nouvelle location dans le privé ainsi qu'une maison unifamiliale permettant la mise en place d'un logement communautaire,



III. LA MAISON DE REPOS

A. Quelques chiffres :

- Prix d'hébergement appliqué depuis le 01/03/2015 :
 - Chambre à 1 lit aux étages : 44,10 € /jour
 - Chambre à 2 lits aux étages : 41,90€/jour
 - Chambre à 1 lit au patio : 47,25 € / jour
 - Chambre à 2 lits au patio : 44,10 € / jour
- Prix appliqué aux résidents admis avant le 10 juillet 2010 : 41,90 €/jour + une réduction de 2 €/jour aux résidents hébergés en chambre à 2 lits aux étages
20 résidents paient encore l'ancien prix.
- Forfait INAMI 2015 : 01/01/2015 au 31/12/2015 : 41,28 € /jour/résident présent
- Prévisions pour le forfait 2016 : 44,31 €/jour/résident présent

Après analyse, cette augmentation de forfait s'explique par le fait le taux d'occupation pendant la période de référence (01/07/2014-30/06/2015) s'élève à 96,93 % (performance haute du taux d'occupation) mais, aussi et surtout, par une augmentation significative des profils, dits « lourds » (B, C, CD).

Fin d'année 2014, le CPAS a investi dans l'achat d'un logiciel performant pour la surveillance INAMI avec les services de consultance INAMI qui y sont associés.

La démarche de consultance est organisée à chaque trimestre de la période de référence afin de mettre en évidence les erreurs éventuelles, les optimisations possibles.

- Intervention du CPAS dans les frais d'hébergement des résidents
En 2015, le CPAS intervient dans les frais d'hébergement de 2 résidents.

B. La capacité d'accueil :

La capacité totale de la maison de repos : 75 résidents

❖ 40 MRPA

❖ 35 MRS

Répartition :

❖ 16 messieurs

❖ 59 dames

Age moyen des résidents : 84 ans



En 2015: (données arrêtées au 30/09/2015)

- ❖ 9 nouveaux résidents ont été admis.
- ❖ 9 sont décédés.
- ❖ 0 sont partis (aucun n'est rentré à domicile ou en famille)

C. Liste d'attente :

Au 24/09/2015, 286 personnes étaient inscrites en liste d'attente.

113 personnes sur la liste dite « active »

173 personnes sur la liste dite « passive ». Cela concerne les personnes qui s'inscrivent par sécurité mais ne souhaitent pas rentrer dans l'immédiat.

I. Répartition des résidents selon leur degré d'autonomie au 24/09/2015

En MRPA, par catégorie	En MRS
D : 9	B : 10
A : 23	C : 1
B : 2	CD : 24
C : 1	

D. Le personnel employé

Situation du personnel au 24/09/2015 en Equivalent Temps Plein

Le nombre total d'agents, en équivalent temps plein, employés, dans l'institution est : 59,65 ETP répartis sur 70 agents

Direction : 1 ETP

Administration, accueil : 2 ETP

Service social : 3/4 temps

Equipe technique : 1 ETP

Equipe des auxiliaires techniques (nettoyage, buanderie, hôtellerie) :



12,05 ETP dont 3 agents bénéficiant d'une intervention de l'AWIPH et 4 agents art. 60

Equipe de la cuisine centrale : 10,64 ETP dont 3 agents art. 60

Equipe de soins :

Une infirmière en chef, MRS : 1 ETP

Une infirmière en chef MRPA : 1 ETP

Infirmières :

5,75 ETP de jour

2,75 ETP de nuit

Aides-soignantes :

14,75 ETP aides-soignantes de jours

2,75 ETP aides-soignantes de nuit.

L'équipe est aidée par 1 agent sous contrat article 60 et 3 agents sous contrat CEFA

2 agents « logistiques » sont venus renforcer l'équipe de soins :

- 1 ETP -agent détaché de la commune

- 0,80 ETP- agent transféré du service des aides-familiales

Personnel Paramédical

Kinésithérapeutes : 1,08 ETP

Ergothérapeute : 0,5 ETP

Logopède : 0,33 ETP

Personnel d'animation : 0,5 ETP

Depuis 2014, nous avons entamé une réorganisation du service soins. En effet, à l'entrée dans la nouvelle maison et pour éviter les trop grands changements au niveau de l'organisation, le service soins a continué de fonctionner dans la même lignée que dans l'ancien établissement à savoir que les deux responsables s'occupaient de tous les étages et que tous les dossiers médicaux des résidents étaient centralisés au 1er étage.



Afin d'avoir une présence plus active au 2^{ème} étage et vu que l'infrastructure le permettait, nous avons divisé la maison de repos en 3 unités : le patio, le 1^{er} et le 2^{ème} étage. Ces 3 unités fonctionnent dorénavant de la même manière : un(e) infirmier(ère) responsable par unité présent(e) dans l'unité avec 2 aides-soignants. L'avis général des résidents est très positif.

Les formations

Outre les formations obligatoires du personnel et afin de redynamiser les équipes au niveau de la qualité des services rendus, au niveau de l'ambiance de travail dans un sens large et afin de réduire le taux d'absentéisme, Mme ABDELUAHAB Marie-Madeleine, membre du personnel formée à une méthode de communication spécifique a mis en place des séances de « coaching » pour le personnel. Dans un premier temps, il a été donné priorité au service des soins (aides-soignants, infirmiers, kiné, ergo, logo) mais il sera, dans un second temps, le coaching sera étendu à tous les services.

Le service offert

A. Philosophie de travail

L'institution poursuit comme objectifs principaux : le maintien de la dignité du résident, la préservation de son autonomie tant physique que psychologique que relationnelle ainsi que le plus grand respect de sa liberté.

Le projet de vie, en cours de révision, décrit, notamment, les modalités et la mise en œuvre de ces objectifs. Il précise comment se déroulent l'accueil, les activités mises en place, la participation active des résidents dans les processus décisionnels, la prise en charge des résidents désorientés dans un espace privilégié (le patio), le respect des volontés de fin de vie, y compris les soins palliatifs.

L'institution a continué à développer le processus d'implémentation d'une philosophie de travail (entamé en octobre 2010) avec les personnes âgées appelée **l'Humanitude**.

En 2011, 20 agents, répartis en deux groupes de 10, ont suivi sur site une formation de 4 jours.

Cette philosophie analyse les besoins du résident en privilégiant le respect de ce qui fonde son identité « d'un être humain ». Celle-ci invite le personnel à ne jamais considérer le résident comme « un corps à prendre en charge mais comme « un être humain dont il y a lieu de prendre soins »

B. Les spécialisations

Notre institution a participé au projet pilote organisé par le Ministère de la Santé Publique, au Fédéral :



1. « Recherche sur la transmission des infections en milieux hospitaliers »

Grâce au programme de formations sur l'hygiène hospitalière et l'investissement dans l'achat de matériel de qualité, l'enregistrement régulier des infections a mis en évidence un taux très bas d'infections dans l'institution.

En plus de la poursuite de ce projet pilote, une nouvelle étude nous a été confiée :

2. « Etude nationale concernant le portage de bactéries résistantes aux antibiotiques en MRS »

Cette étude vise à suivre l'évolution de l'antibiorésistance dans les MRS.

Nous avons été sélectionnés par l'Institut Scientifique de Santé publique pour réaliser cette étude au sein de notre Maison de Repos et de Soins. Celle-ci consiste à faire des prélèvements (frottis indolores) sur 51 résidents choisis au hasard.

3. La charte « qualité-nutrition »

La cellule nutrition, qui réunit l'infirmier référent en nutrition, la logopède en charge de la rééducation des problèmes de déglutition, la diététicienne, le chef de cuisine et le médecin coordinateur travaille une fois par mois dans le cadre du programme de lutte contre la dénutrition de la personne âgée.

En 2004, le ministre des affaires sociales et de la santé publique lance le plan national nutrition et santé qui vise à améliorer l'alimentation de la population. Ce plan propose des mesures pour les maisons de repos comme une charte. La charte qualité-nutrition est publiée en 2008 par la région Wallonne. Les maisons de repos qui veulent adopter le label wallon de « qualité-nutrition » doivent mettre en place des procédures de dépistage et de suivi de l'état nutritionnel

Procédure de mise en place de la charte qualité-nutrition pour notre maison de repos entamée en 2014 et poursuivie en 2015.

La demande de l'obtention du label wallon de « qualité- nutrition» sera réalisée dès que toutes les procédures auront été mises en place.

Les animations

En 2015, à la demande du CPAS , la société Sodexo, en collaboration avec notre staff « animation » a continué à développer le principe des repas à thèmes:

- dîner « huîtres »/ foie gras
- Dîner « raclette »
- Buffet crêpes à la Chandeleur
- petits déjeuners « grand Hôtel » - 2 ou 3 X/an
- Repas chinois, espagnols
- Repas « coupe du monde de football »
- Organisation d'une kermesse (barbe à papa, gaufres, crêpes, bonbons, jeux divers, etc...)



Outre les activités proposées quotidiennement aux résidents par le personnel paramédical ou d'animation (chorale, ateliers revues de presse, séances de gymnastique douce en groupe, ateliers cuisine, bricolage, etc...) de nombreuses fêtes ou voyages rassemblent les résidents, leur famille et leurs amis.

Cette année, outre le traditionnel barbecue annuel, les résidents ont été en excursion aux étangs de Coeurcq. Une initiation à la pêche leur a été proposée pour certains, d'autres ont préféré une partie de pétanque.

Le « grand voyage » annuel à La Panne a, encore, eu lieu cette année. 24 résidents, 7 membres de famille, 4 bénévoles et 15 membres du personnel ont participé à celui-ci. Vu l'enthousiasme pour cette sortie, outre le car avec élévateur, nous avons dû compléter le transport par 1 camionnette de 8 personnes (CPAS). Ce fut une grande réussite !

Le 3^{ème} jeudi de novembre, l'institution a organisé pour tous (résidents et familles), son traditionnel repas « beaujolais nouveau ». Ce repas qui se déroule en soirée a permis aux résidents de partager un repas avec leur famille dans une ambiance très conviviale.

Le journal de la Résidence, « l'Echo de la Bruyère », réalisé par la logopède et l'atelier de revue de presse, reprend, notamment, toutes les photos de ces événements. Celui-ci sort une fois par trimestre.

Depuis maintenant 2 ans, la Maison de Repos organise un marché de Noël. Celui-ci est ouvert aux résidents, familles, membres du personnel, amis et sympathisants.

Différents stands sont proposés :

- stand de l'artisanat des résidents, vente de biscuits « maison », bonbons, roses de Noël et boudin de Noël
- stands d'artisanat divers proposés par des intervenants extérieurs (bijoux, chapeaux, foulards, décoration, etc.)
- stand tenu par le service ISP du CPAS.

Les projets

Le premier objectif est de poursuivre l'adaptation de tous à la vie dans le nouveau bâtiment. Continuer à développer la prise en soins des résidents selon les principes de « l'humanité » est important. Ceci devrait permettre aussi de développer plus en profondeur une méthode de soins spécifique pour les résidents désorientés hébergés au patio.

Poursuivre l'informatisation du service soins, pour répondre aux exigences du Décret et optimiser l'utilisation du matériel et des logiciels est une priorité qui mobilisera l'ensemble du personnel et des ressources (Mise en route de la PMI, enregistrement des soins informatisés, logiciel gestion des horaires et organisation de travail)

A. Projet « internet »

Cette année, nous avons débuté l'apprentissage de l'informatique et de l'accès internet avec les résidents via la mise à disposition de deux ordinateurs dans la maison de repos.



Dans le cadre du projet : « Rompre l'isolement et promouvoir les relations intergénérationnelles - il faut aider Papy et Mamy à aimer les ordis », M. Daniel KAMPS, bénévole pour l'asbl « SENSOL », vient une fois par mois aider nos aînés à découvrir l'informatique. Dans ce cadre, différentes activités ont été proposées :

- présentation de vidéos marrantes sur You tube, de leur chanteur préféré.
- street view : revoir pour ceux qui le désire une ancienne adresse
- les actualités
- le courriel, Skype
- la gestion de photos
- les jeux : le solitaire...
- l'écriture d'un texte illustré (exemple pour la revue)

B. L'embellissement des abords

Avec l'aide précieuse des ouvriers communaux, les travaux d'embellissement des abords est en cours. L'ensemencement, des plantations diverses et la clôture à l'arrière du patio ont été réalisés.

Une collaboration avec le cercle horticole nous a, aussi, été proposée. Le Cercle horticole nous propose de réaliser, avec la collaboration de nos résidents, un jardin dit « grand-mère ». Il sera composé de différentes plantes aromatiques, médicinales et plantes oubliées. Ce projet pourra être subsidié par la poste. Ce jardin pourra, également, être visité lors des promenades des Tubiziens.

C. Placement d'une cuisine équipée au patio

Afin d'encore améliorer la qualité de vie du patio et comme il était prévu dans l'aménagement de la Maison, le projet de la petite cuisiné équipée est en cours de réalisation et sera finalisé d'ici la fin décembre 2015.

D. Placement d'un air conditionné

Afin d'améliorer le confort des résidents lors des fortes chaleurs, un système d'air conditionné sera installé dans l'espace commun du rez-de-chaussée.



IV. L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

La Crèches des Pitchounets

Les chiffres figurant dans ce rapport concernent la période 1/1/2015 – 1/10/2015

La crèche **les Pitchounets** a été ouverte 156 jours – fermeture en juillet

44 enfants ont fréquenté la crèche.

Le nombre de jours de présence s'élève à 2774 ; soit un taux de fréquentation brut 74.09 %

Les groupes d'enfants d'âge avec un écart de + 3 mois sont entrés en mai et septembre 2015 ; soit 17 enfants, dont deux sur base d'une situation familiale difficile.

17 contrats d'accueil sont établis en précisant une fréquentation temps plein ; soit 38.63 %

Deux parents ont perdu leur emploi durant la période d'accueil mais ont souhaité maintenir la place de leur enfant dans le milieu d'accueil.

A. Répartition des enfants par catégorie de tarif

TARIF	%	REVENUS MAX DU MENAGE
Tarif jusqu'à 5 EUR	2.4 %	1047.38
Tarif de 5,00 + à 10 EUR	4.8 %	1805.85
Tarif de 10,00 + à 15 EUR	21.4 %	2744.89
Tarif de 15,00 + à 20 EUR	33.3 %	3611.71
Tarif de 20,00 + à 25 EUR	35.7 %	4550.74
Taux supérieur à 25 EUR	2.4 %	A partir de 4586.86



La Crèche des Ptits Betchau's

La crèche **les Ptits Betchau's** a été ouverte 154 jours – fermeture en août

33 enfants ont fréquenté la crèche.

Le nombre de jours de présence s'élève à 2388

Soit un taux de fréquentation brut de 70,48 %

Les groupes d'enfants d'âge avec un écart de + 3 mois sont entrés sur la période décembre 2014 et janvier 2015 ainsi qu'en septembre 2015

Soit 10 enfants en 2015, dont un sur base d'une relation de fratrie.

Le taux brut ne prend pas en compte les absences justifiées par certificat médicaux.

A la crèche les Ptits Betchau's deux enfants ont été malades de longue durée (5 mois et

3 mois et demi)

7 contrats d'accueil sont établis en précisant une fréquentation temps plein soit 21,21 %

2 parents ont perdu leur emploi durant la période d'accueil mais ont souhaité maintenir la place de leur enfant dans le milieu d'accueil.

A. Répartition des enfants par catégorie de tarif

TARIF	%	REVENUS MAX DU MENAGE
Tarif jusqu'à 5 EUR	3 %	1047.38
Tarif de 5,00 + à 10 EUR	3 %	1805.85
Tarif de 10,00 + à 15 EUR	15.2 %	2744.89
Tarif de 15,00 + à 20 EUR	45.5 %	3611.71
Tarif de 20,00 + à 25 EUR	27.3 %	4550.74
Taux supérieur à 25 EUR	6.1%	A partir de 4586.86



B. Le personnel

Les équipes d'auxiliaires techniques pour les 2 sites se composent de 4 travailleurs en contrat d'emploi à durée indéterminée pour un temps de travail équivalent à 2 temps plein, 4/5 temps et ½ temps.

Un agent statutaire ½ tps est absent pour cause de maladie depuis le 1^{er} avril 2015.

Heureusement quatre personnes travaillant temps plein sous contrat article 60 complètent efficacement le staff.

Parmi elles une personne est polyvalente et peut assurer le service cuisine.

En ce qui concerne les équipes de puéricultrices, nous avons dû faire appel à des remplaçantes suite à l'absence de longue durée d'une puéricultrice temps plein et du congé parental d'une puéricultrice ½ temps.

Un examen de recrutement a eu lieu afin de trouver la candidate idéale et de disposer d'une réserve de recrutement en cas de besoin

Le C.P.A.S. a conclu une convention de collaboration avec l'ISBW dans le cadre de son projet « puéricultrices relais » pour le dernier trimestre 2015.

La convention prévoit la possibilité pour le CPAS de pouvoir faire appel à une puéricultrice pour un remplacement d'urgence ou prévisible dans le cas d'absence pour formation.

Le nombre de jours réservés (6) est payable d'avance.

Ce délai nous permettra d'analyser la pertinence du procédé.

Depuis avril 2014 les crèches ne disposaient plus des services d'un médecin faute de candidat.

Depuis novembre 2015 une nouvelle convention de collaboration a été signée avec un médecin et les consultations mensuelles sont à nouveau organisées.

Le personnel des crèches a suivi plusieurs formations cette année :

- Formation au guide d'autocontrôle pour la sécurité alimentaire dans les milieux d'accueil de la petite enfance – AFSCA, ONE, CEDE
- L'enfant difficile - ISBW
- L'observation : un outil d'accompagnement pour mieux accueillir les enfants et leurs différences – ISBW
- Que faire si je suis confronté à un problème de maltraitance - ONE
- Les enfants et les écrans -FRAJE
- Education active des enfants de moins de 3 ans – CEMEA

L'O.N.E organise des réunions d'intervision destinées aux responsables auxquelles la Directrice participe.

Certains membres du personnel bénéficient de séances de supervision au Centre de Santé Mentale.



C. Le Règlement d'Ordre Intérieur

Le ROI été modifié afin de refléter au mieux les évolutions de notre organisation.

Ce document de référence incontournable se doit de prévoir au maximum les situations sources de litiges avec les familles.

D. Le Projet d'accueil.

L'attestation de qualité délivrée par l'O.N.E., garante de l'octroi des subsides, vient à échéance cette année.

Les objectifs poursuivis durant cette période 2013-2015 étaient les suivants :

- Continuer le travail d'amélioration de la qualité de la relation des puéricultrices avec l'enfant
- Progresser dans l'installation d'un cadre ludique répondant aux besoins des groupes d'enfants d'âges différents

Lors de la journée de travail du 9 octobre, les équipes évalueront le travail effectué et fixeront des nouveaux objectifs pour les années 2016-2019.

Des échanges avec la coordinatrice de l'O.N.E. valideront les choix méthodologiques opérés pour les futures années.

E. Les infrastructures

L'état des bâtiments des crèches reste le point à améliorer.

Grâce aux subsides octroyés par la Province les travaux de rénovation et d'aménagement seront poursuivis cette année.

La chaudière de la crèche les Pitchounets a été remplacée, ce qui devrait certainement générer à long terme une économie sur la facture énergie.

Le Service des Accueillantes d'Enfants Conventionnées (SAEC)

Au début de l'année 2015, le service était composé de 16 accueillantes.

Une accueillante a été écartée pour cause de grossesse et ne reprendra le travail qu'en novembre 2015.



En juin 2015, le Bureau Permanent a pris la décision de mettre fin à la convention qui liait le CPAS avec l'accueillante du co-accueil 2. La procédure de sélection prenant du temps, ce dernier devrait rouvrir à partir de novembre 2015.

Cette année, deux accueillantes ont mis fin à leurs activités : l'une a terminé fin juin pour cause de réorientation professionnelle et l'autre fin août pour raison de mise à la pension.

L'année 2015 fut aussi mouvementée que 2014. Plusieurs accueillantes ont été absentes, ce qui a créé une surcharge de travail très importante pour certaines. Le soutien apporté par les aides familiales a bien aidé les accueillantes du service. Cependant, certains parents ont dû se débrouiller pour garder leurs enfants. Toutes les dérogations nécessaires ont été demandées à l'ONE en temps utiles.

A partir du mois de novembre prochain, une nouvelle accueillante viendra renforcer notre service.

A. Quelques chiffres :

2015	Nombre d'accueillantes en activité	Nombre d'enfants inscrits et présents au moins 1 jour	Nombre d'enfants inscrits et présents au moins 1 jour en 2014.
1er trimestre	14	83	105
2e trimestre	15	80	93
3e trimestre	14	85	104
4e trimestre	15	85	93

Le renfort administratif a été maintenu au sein du service pour gérer, entre autres, la lourdeur de la liste d'attente.

Une assistante sociale a rejoint le service en mars pour permettre à la responsable du service de travailler sur des pistes d'ouverture de nouveaux milieux d'accueil.

B. Réservations

En date du 25/09/2015, nous comptons effectivement 121 réservations. Le registre 2014 n'est toujours pas clôturé : 16 familles sont encore en attente d'une place d'accueil.



C. Recrutement

En raison du statut précaire de l'accueillante à domicile et du manque de logements adaptés à l'accueil des enfants (ex : location, sans jardin, en appartement...), la difficulté du recrutement est bien réelle.

Cependant, nous avons plusieurs nouvelles candidates qui désirent travailler chez elles et qui commenceraient dans le courant de l'année 2016. La prime octroyée par la Province du Brabant Wallon nous donne un argument qui compense un peu les manquements du statut actuel.

Le CPAS envisage différentes pistes pour l'ouverture de co-accueils. Toutefois, cela engendrera un investissement plus conséquent.

Un recrutement va être lancé prochainement pour compléter l'équipe du co-accueil 2 et pour trouver deux nouvelles accueillantes pour le tout nouveau co-accueil 4 qui ouvrira ses portes en 2016.

D. Formation

Les deux assistantes sociales vont suivre une formation sur les co-accueils (gestion, création, recrutement, ...).

La responsable a suivi une formation qui avait pour thème : « Education active des enfants de moins de 3 ans – Première Etape ».

Les accueillantes ainsi que l'assistante sociale suivront dans le courant du mois d'octobre la formation en Process Communication donnée par une employée, la formatrice certifiée du CPAS depuis février 2015.

E. Divers

La responsable du service participe au groupe de travail sur l'avenir des accueillantes. Le groupe se bat pour un statut « complet » des accueillantes (manifeste, presse, rencontre avec le Cabinet du Ministre et la Province, ...).

A partir de 2016, le service va s'affilier à l'ASBL COSEGE qui a pour objectif de :

* Développer, soutenir et représenter les SAEC dans le respect des diversités ;



- * Favoriser un accueil de qualité, accessible à toutes les familles ;
- * Revendiquer des conditions et des moyens de travail adéquats pour le secteur.

En ce qui concerne les indemnités, il n'y a pas d'indexation prévue cette année. Le CPAS maintient le paiement des primes de :

- 50€ pour les journées de formation ;
- 15€ pour les réunions
- et le paiement de 25€ par mois pour les charges domestiques des accueillantes à domicile.

Le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) a été remanié et sera mis en application à partir de janvier 2016. Des monographies de fonction ont été établies pour l'assistante sociale et les aides familiales.

CONCLUSION

2015 fut une année chargée : la plupart des services ont connu un surcroît de leurs activités. Malgré cela et pour faire aboutir la réalisation des projets issus de la note de politique générale de 2015, les responsables des services et leurs collaborateurs ont fourni un effort remarquable sous le regard vigilant et soutenant des membres du Conseil.